

AKTO, l'OPCO des branches professionnelles des services

AKTO est l'opérateur de compétences des branches professionnelles des secteurs des services, qu'il appuie pour **faire face aux enjeux de transformation environnementale, digitale et sociale**. A l'appui de la stratégie de chaque branche sur les sujets de qualification, de formation et d'emploi, **AKTO éclaire et guide les entreprises, les salariés, et jeunes sur les métiers et emplois d'aujourd'hui et de demain**.

Sa position au cœur de l'écosystème lui permet de partager la **vision prospective de ses 21 branches avec l'ensemble de ses parties prenantes sur le territoire national** (dans l'hexagone et outre-mer), afin d'opérer des synergies entre les acteurs de la formation professionnelle.

Missions

Les missions pour répondre aux enjeux des branches professionnelles :

- ① **Anticiper les évolutions** et donner une vision prospective des métiers et des emplois
- ② **Accompagner les entreprises dans la formation des salariés** pour renforcer les compétences et les qualifications afin de sécuriser les parcours
- ③ **Répondre aux besoins de recrutement** des entreprises en promouvant l'alternance
- ④ **Faciliter l'insertion et le maintien des publics prioritaires** par la formation

[Découvrir les branches professionnelles d'AKTO](#)

Comment savoir si AKTO est votre opérateur de compétences ?

Pour vous assurer que votre entreprise relève bien d'AKTO, celle-ci doit entrer dans le champ d'application de l'une des branches professionnelles composant AKTO.

Chiffres clés 2024



404000
entreprises



6 millions
de salariés et d'intérimaires



566000
salariés formés



149000
alternants accompagnés*



80 %
de satisfaction pour les entreprises ayant
bénéficié de services AKTO**

Zoom sur nos actions en faveur des publics éloignés de l'emploi :

AKTO

SOUTENIR LES SALARIÉS

dans l'acquisition des savoirs de base

En France, 10% des adultes en âge de travailler rencontrent des difficultés avec l'école. Face à ces professionnels en situation de fragilité, les branches professionnelles des services, le renforcement des compétences de base est nécessaire pour aider les entreprises à recruter et accompagner les personnes.

professionnels des salariés. Les savoirs de base permettent à un individu d'être autonome dans les situations simples de la vie quotidienne professionnelle comme personnel. Ils représentent 3 types de compétences :

- COMPÉTENCES LANGAGIÈRES**
Maîtriser les outils de communication écrite et orale, comprendre les consignes, s'exprimer clairement.
- COMPÉTENCES INSTRUMENTALES**
Maîtriser les outils numériques, les outils de travail, les outils de gestion.
- COMPÉTENCES COGNITIVES**
Maîtriser les outils de travail, les outils de gestion, les outils de communication.

AKTO

FAVORISER LES JEUNES

dans leur insertion professionnelle

Chaque année, près de 75 000 jeunes quittent le système scolaire sans diplôme ni qualification. Dans un contexte où les branches professionnelles des services font face à de forts enjeux de recrutement, ces jeunes éloignés de l'emploi ont besoin d'un accompagnement à travers des programmes dédiés leur permettant de développer des compétences et de trouver leur place dans le monde professionnel.

S'ASSOCIER AUX PARTENAIRES DU TERRITOIRE
Afin de favoriser l'accès à la qualification et à l'emploi des jeunes éloignés de l'emploi, AKTO a signé des conventions avec plusieurs partenaires qui visent à :

- RECRUTER**
Maîtriser les outils de communication écrite et orale, comprendre les consignes, s'exprimer clairement.
- DÉVELOPPER**
Maîtriser les outils numériques, les outils de travail, les outils de gestion.
- SÉCURISER**
Maîtriser les outils de travail, les outils de gestion, les outils de communication.

AKTO

SENSIBILISER LES BRANCHES PROFESSIONNELLES

sur une politique paritaire du handicap

En 2023, plus de 3 millions de personnes vivent en situation de handicap soit 7,5% de la population de 16 ans et plus. Parmi les personnes, 80% présentent un handicap invisible. Les branches professionnelles des services ont un rôle à jouer pour favoriser l'insertion de ces salariés.

à l'emploi des personnes en situation de handicap. La sensibilisation des branches professionnelles des services et des entreprises du territoire (AKTO) est un enjeu majeur pour favoriser l'insertion de ces salariés.

COMPRENDRE LES DIFFÉRENTS TYPES DE HANDICAP	HANDICAP PHYSIQUE Handicap moteur, Handicap sensoriel, Handicap visuel, Handicap auditif, Handicap de la parole, Handicap de la motricité fine.	HANDICAP COGNITIF Handicap de la mémoire, Handicap de l'attention, Handicap de la concentration, Handicap de la planification, Handicap de la gestion du temps.	HANDICAP PSYCHIQUE Handicap de l'anxiété, Handicap de la dépression, Handicap de la bipolarité, Handicap de la schizophrénie, Handicap de la personnalité.
HANDICAP INVISIBLE Handicap de la mémoire, Handicap de l'attention, Handicap de la concentration, Handicap de la planification, Handicap de la gestion du temps.	HANDICAP VISIBLE Handicap moteur, Handicap sensoriel, Handicap visuel, Handicap auditif, Handicap de la parole, Handicap de la motricité fine.	HANDICAP MENTAL Handicap de l'anxiété, Handicap de la dépression, Handicap de la bipolarité, Handicap de la schizophrénie, Handicap de la personnalité.	SALARIÉS PRÉFÉRÉS Salariés handicapés, Salariés en situation de handicap, Salariés en situation de fragilité, Salariés en situation de difficulté.

Organisation



AKTO est organisé en **11 directions nationales et 18 directions régionales** qui réunissent plus de 1 100 salariés. AKTO est ainsi présent en hexagone et en outre-mer (Guyane, Martinique, Guadeloupe, La Réunion et Mayotte).

Depuis le 1er janvier 2021, AKTO est **OPCO unique à Mayotte, Saint-Martin et Saint-Barthélemy et Saint-Pierre et Miquelon**. Avec cette expertise territoriale, l'[OPCO 2i](#) et [Opco Atlas](#) nous ont délégué l'accompagnement de leurs branches auprès des entreprises ultramarines.

Au total dans les outre-mer, AKTO accompagne près de 10 000 entreprises de 70 secteurs d'activité, ce qui représentent près de 100 000 salariés.

Rapport d'activité 2024

La publication de notre rapport d'activité 2024 est l'occasion de souligner notre action d'utilité économique et sociale grâce à l'engagement et la vision prospective des branches professionnelles et à l'appui de notre réseau de proximité.

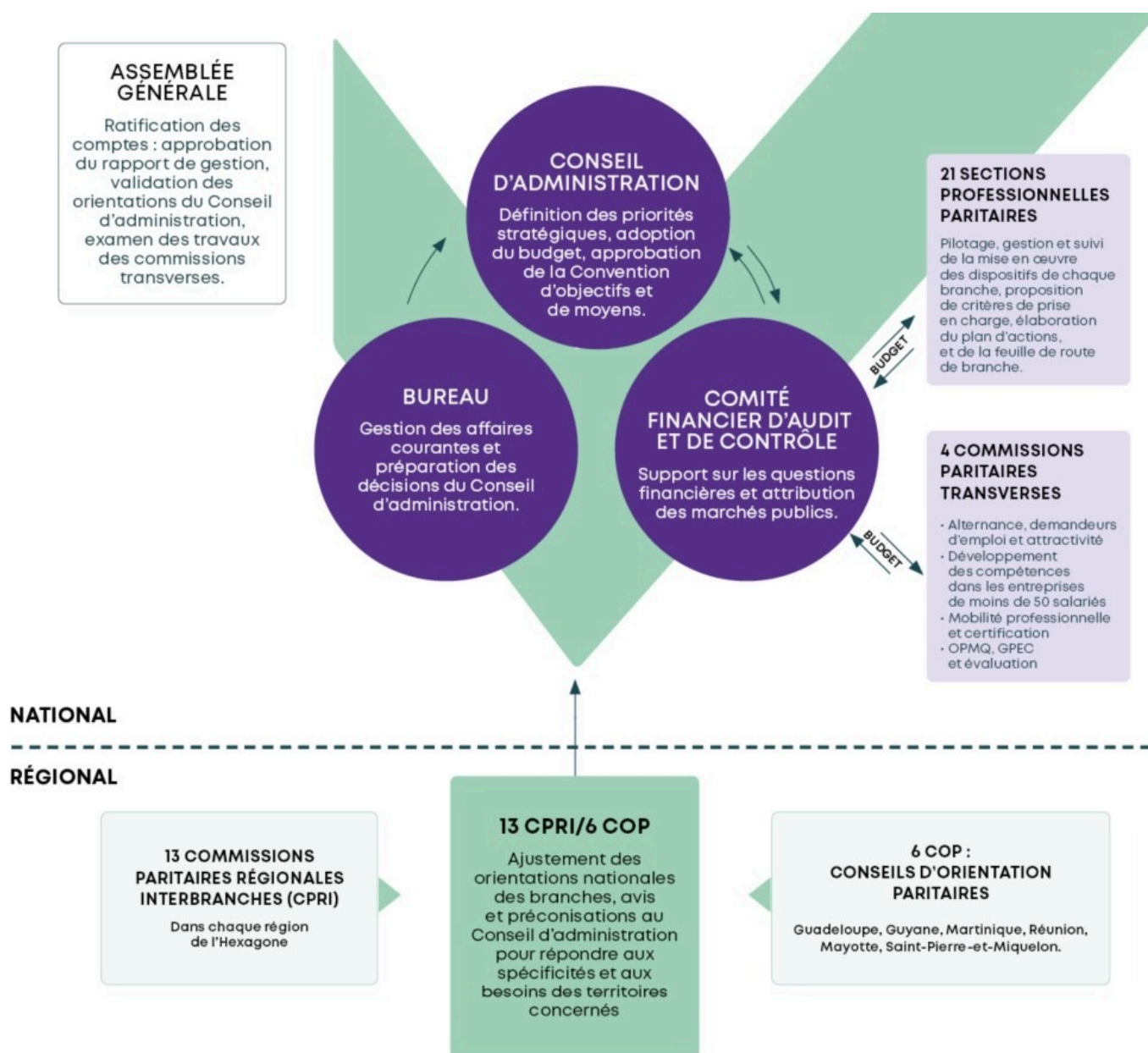


Gouvernance

La direction générale d'AKTO est assurée, depuis le 2 octobre 2019, par Madame Valérie Sort. AKTO est un organisme paritaire constitué d'hommes et de femmes qui représentent à égalité les salariés et les employeurs. La gouvernance paritaire y constitue le cadre d'un dialogue social engagé dans le but de **proposer des solutions aux enjeux partagés des employeurs et des salariés**.

Composition du bureau

Président : Jean HEDOU (FO), Vice-président : Laurent BARTHELEMY (UMIH), Trésorier : Patrick TUPHE (Prism'emploi), Trésorier adjoint : Raphaël CACCIA (CFDT), Secrétaire : Marie VALLON (CGF), Secrétaire-adjoint : Daniel PELTIER (CFTC), Jamil AIT IDIR (CGT), Cécile BONNAY (FEP), Thierry BOUKARABILA (FO), Ousmane CISSAKO (UNSA), Hélène CLAVE (FNAM), Esther KALONJI (SNARR), François DUCLOS (CFE-CGC), Kenza TKOUTI (MEDEF), Florent Le COQ (CGT), Cédric PAULIN (GES)



[Consulter le rapport du commissaire aux comptes 2024](#)

[Liste des 50 premiers organismes de formation](#)

**Hors dispositifs spécifiques à la branche du Travail temporaire : CIPI, CDPI*

***Etude BVA 2024 « Enquête de satisfaction des entreprises »*